

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2021

VISANT À AMÉLIORER L'ÉCONOMIE DU LIVRE ET À RENFORCER L'ÉQUITÉ ENTRE
SES ACTEURS - (N° 4229)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AC24

présenté par
Mme Bannier, rapporteure

ARTICLE 3

À l'alinéa 22, substituer à la première occurrence des mots :

« l'entrée en vigueur »,

les mots :

« la publication ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.